COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée Embargo jusqu'au 24-03-023, 8h00 Anvers, Le 24 Mars 2023



Intervest Offices & Warehouses publie l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 avril 2023

Intervest Offices & Warehouses (ci-après Intervest) publie aujourd'hui la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 26 avril 2023 à 15h00 au siège, Uitbreidingstraat 66, 2600 Berchem et pour l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra ensuite au même endroit.

Intervest organisera à nouveau cette année une retransmission en direct de l'assemblée générale annuelle en format vidéo/audio (webcast). Les actionnaires qui souhaitent suivre cette retransmission sont invités à s'inscrire à l'avance via le lien suivant: https://channel.royalcast.com/landingpage/intervest/20230426_1/

Intervest souligne que les actionnaires peuvent uniquement suivre l'assemblée générale annuelle et l'assemblée générale extraordinaire via le webcast et ne peuvent pas intervenir ou voter. Par conséquent, le webcast n'est pas un moyen de communication électronique permettant aux actionnaires de participer activement et à distance à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire au sens de l'article 7:137 du Code des sociétés et des associations, mais simplement un outil supplémentaire mis à la disposition des actionnaires par la société.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire contient plusieurs points obligatoires, notamment l'adoption des comptes annuels et du rapport annuel pour l'exercice 2022, la déclaration du dividende pour l'exercice 2022 et l'approbation du rapport de rémunération.

En outre, Intervest propose de (re)nommer Dirk Vanderschrick et Patricia Laureys en tant que membres indépendants du conseil de surveillance.

L'ordre du jour complet et tous les documents d'accompagnement de l'assemblée générale sont disponibles le www.intervest.eu, sous Informations investisseurs/actionnaires/Assemblées générales.



BEYOND REAL ESTATE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intervest Offices & Warehouses publie l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 avril 2023

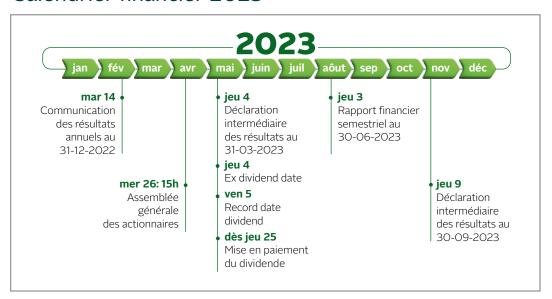
Information réglementée, embargo jusqu'au 24.03.2022, 8h00

A l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire figure la modification des statuts concernant le renouvellement de l'autorisation du capital autorisé et l'acquisition de titres propres.

Au cas où le quorum requis ne serait pas atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire, une deuxième assemblée générale extraordinaire se tiendra le mercredi 24 mai 2023 à 10h30 au siège social d'Intervest afin de délibérer sur l'ordre du jour et les propositions de résolution

Le Rapport Annuel 2022 est également disponible sur la page d'accueil du site web www.intervest.eu et sous Investisseurs/Rapports et publications/Rapport annuels.

Calendrier financier 2023



Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) de droit belge, dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit dans des bâtiments logistiques en Belgique et aux Pays-Bas et dans des immeubles de bureaux en Belgique. Les investissements sont réalisés dans des bâtiments modernes et des projets de (re)développement durable, situés à des endroits stratégiques, dans l'optique de la formation de clusters, et sont destinés à la location à des locataires de premier plan. La part logistique du portefeuille en Belgique se situe sur les axes Anvers - Bruxelles -Nivelles, Anvers - Limbourg - Liège, et Anvers - Gand -Bruges et se concentre aux Pays-Bas sur les axes Moerdijk -'s-Hertogenbosch - Nijmegen, Rotterdam - Gorinchem -Nijmegen et Bergen-op-Zoom - Eindhoven - Venlo. La part des bureaux dans le portefeuille immobilier se concentre dans et autour des centres villes avec une population estudiantine importante comme Anvers, Malines, Bruxelles et Louvain. Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va beyond real estate en partant des piliers stratégiques du plan de croissance #connect2025 : création de valeur, durabilité, orientation client et #TeamIntervest.

